

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME (491^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 29 OCTOBRE 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-12053

Nomination de M. Éric Pilote à titre de coresponsable du Comité institutionnel contre le harcèlement et la violence

- ATTENDU** la Politique contre le harcèlement et la violence;
- ATTENDU** les articles 8.2 et 8.3 de ladite politique concernant la composition du Comité institutionnel contre le harcèlement et la violence ainsi que la nomination des membres;
- ATTENDU** qu'il y a lieu de pourvoir un poste vacant;
- ATTENDU** la consultation effectuée auprès de la personne pressentie;
- ATTENDU** la recommandation de la rectrice;

Sur proposition de Mme Cynthia Harvey, appuyée par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer M. Éric Pilote à titre de coresponsable du Comité institutionnel contre le harcèlement et la violence pour un premier mandat de deux (2) ans débutant le 30 octobre 2019.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 29 octobre 2019